



Date Butoir d'inscription :
20 décembre 2024

Le SNU PÔLE EMPLOI Auvergne Rhône-Alpes t'invite à participer à un congé de formation syndicale (CFS) :

Déroulement de carrière

Nous t'invitons à venir débattre avec nous de ces questions au travers d'apports théoriques et de retours d'expériences de collègues.

Le 21 janvier 2025 de 09h30 à 16h30

En présentiel à la Bourse du Travail - 32 avenue de l'Europe, 38100 GRENOBLE

Comment participer ?

Ce CFS est de droit dans la convention collective : 15 jours par an, pour tout le personnel (public/privé), syndiqué ou non.

Envoyer le formulaire ci-dessous au plus tard un mois avant la date de démarrage du CFS à :

- Relations Sociales : relations-sociales.ara@pole-emploi.fr
- Copie : ton ELD
- Copie : syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

Enregistrer l'absence sur Horoquartz → Self Service/ WD5/CFES
(attention ce motif d'absence ne permet pas le remboursement des frais de transport et de repas)

Joindre l'autorisation d'absence envoyée par relations sociales



Mr le Directeur Régional

DEMANDE DE CONGE DE FORMATION SYNDICALE

Je soussigné(e), (Nom, prénom)

.....
sollicite un congé de formation syndicale afin de participer à une session organisée par le SNU POLE EMPLOI FSU ARA le 21 janvier 2025 :

- 11 février 2025 : Bourse du travail 32 avenue de l'Europe, 38100 GRENOBLE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, dans le cadre d'une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS.

A

Le

(Signature)